



# Demande de Permis de Construire



Technopole Bordeaux Montesquieu / 1 allée Jean Rostand / 33650 Martillac

## Projets de fermes agrivoltaïques des Hauts Plateaux (Ilôt 6)

Commune d'Arthonnay  
89740

## 1 / situation du terrain

1/1 plan de situation du terrain	1/150000	PC1
1/2 plan de situation du terrain	1/25000	PC1
1/3 vue aérienne du terrain	1/4000	PC1
1/4 plan parcellaire	1/2500	PC2
1/5 plan masse état initial du site	1/2500	PC2

Édition du 1 décembre 2022

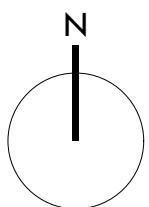
atelier  
ycau

Yvette Carneiro, architecte DPLG / 15 allée du Château du Bourgailh / 33600 PESSAC / 06 47 81 65 75 / [contact@atelierycau.fr](mailto:contact@atelierycau.fr)  
Inscrite au tableau de l'Ordre des Architectes sous le n° 074106 / Code APE - NAF 7111 Z

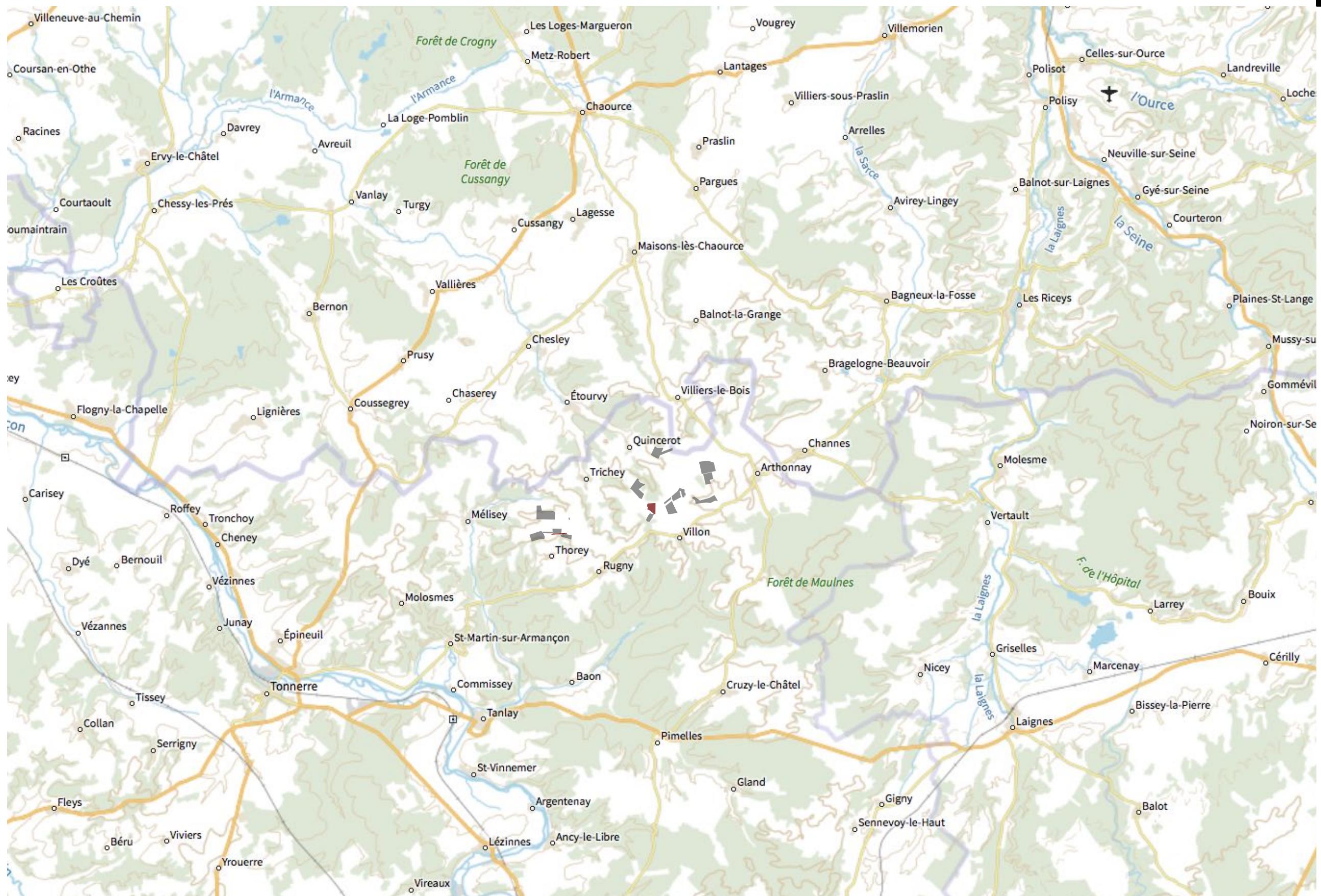
atelier  
ycau  
CARNEIRO Yvette architecte DPLG en urbanisme  
15, allée du Château du Bourgailh / 33600 Pessac  
n° oublieuse de l'ordre des architectes 074106  
SIRET 502 885 205.00053

Les plans du Permis de Construire sont réalisés uniquement en vue d'une instruction administrative par les services compétents. Ils ne pourront en aucun cas être utilisés pour l'exécution des constructions et aménagements ou se substituer à des plans d'exécution.

DPC

Dossier édité le  
1 décembre 2022Projets de  
fermes agrivoltaiques  
des Hauts Plateaux  
(ilot 6)Commune d'Arthonnay  
89740Technopole Bordeaux Montesquieu  
1 allée Jean Rostand  
33650 Martillaczones d'implantation  
des projets voisinszone d'implantation  
du projet

0 2 kilomètres



PC1

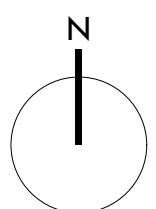
1/1 situation du terrain au 1/150 000

atelier  
ycauYvette Carneiro, architecte DPLG / 15 allée du Château du Bourgailh / 33600 PESSAC / 06 47 81 65 75 / contact@atelierycau.fr  
Inscrite au tableau de l'Ordre des Architectes sous le n° 074106 / Code APE - NAF 7111 Z

Les plans du Permis de Construire sont réalisés uniquement en vue d'une instruction administrative par les services compétents. Ils ne pourront en aucun cas être utilisés pour l'exécution des constructions et aménagements ou se substituer à des plans d'exécution.

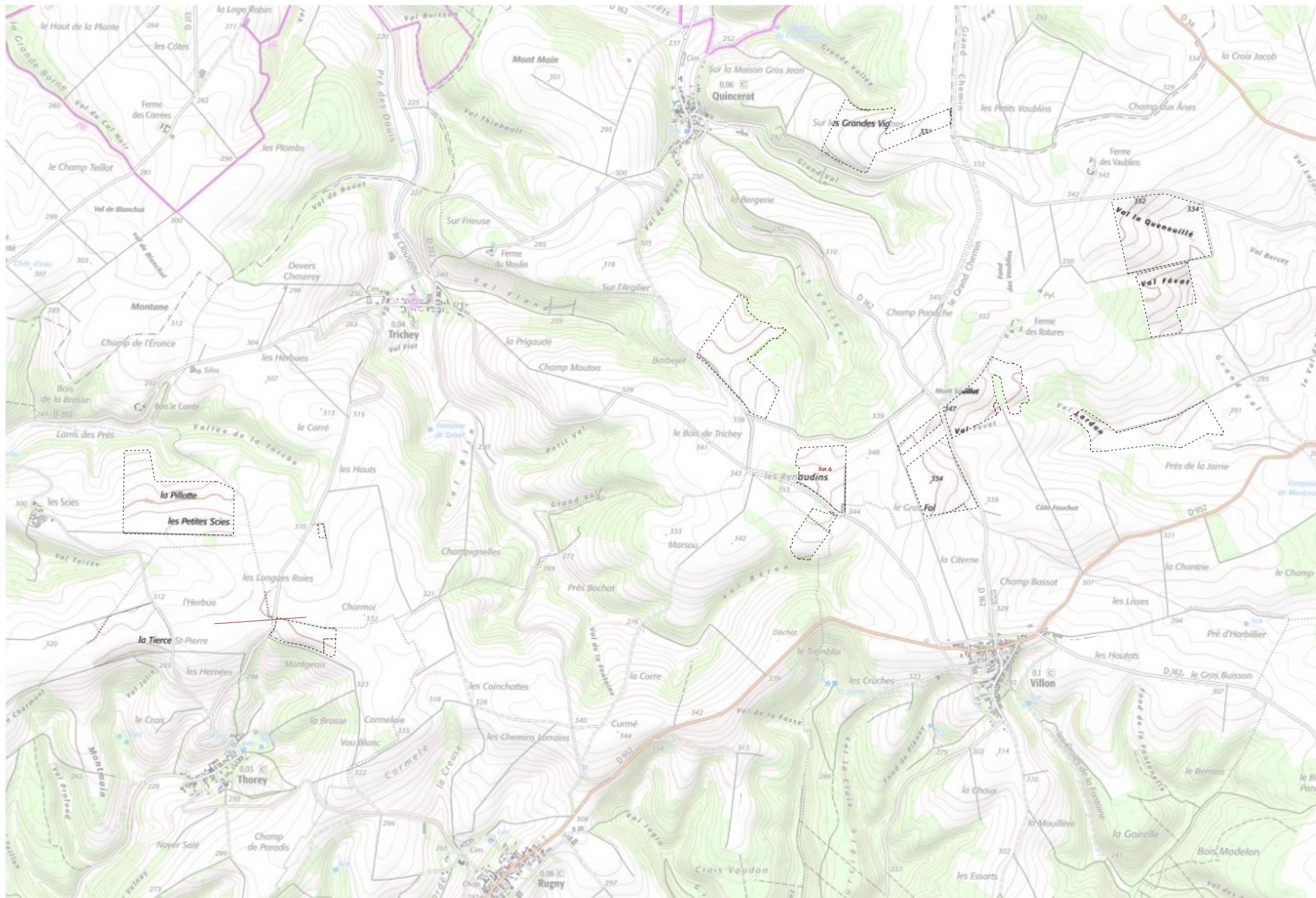
CARNIERO Yvette architecte DPLG et urbaniste  
15, allée du Château du Bourgailh / 33600 PESSAC  
SIRET 502 865 203 00053

DPC

Dossier édité le  
1 décembre 2022Projets de  
fermes agrivoltaïques  
des Hauts Plateaux  
(ilot 6)Commune d'Arthonnay  
89740Technopole Bordeaux Montesquieu  
1 allée Jean Rostand  
33650 Martillac

— zones d'implantation  
des projets voisins  
- - - zone d'implantation  
du projet

0 500 mètres



PC1

1/2 situation du terrain au 1/25 000

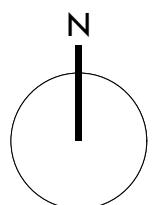
atelier  
ycauYvette Carneiro, architecte DPLG / 15 allée du Château du Bourgailh / 33600 PESSAC / 06 47 81 65 75 / contact@atelierycau.fr  
Inscrite au tableau de l'Ordre des Architectes sous le n° 074106 / Code APE - NAF 7111 Z

Les plans du Permis de Construire sont réalisés uniquement en vue d'une instruction administrative par les services compétents. Ils ne pourront en aucun cas être utilisés pour l'exécution des constructions et aménagements ou se substituer à des plans d'exécution.

atelier  
ycau

CARNEIRO Yvette architecte DPLG et urbaniste  
15, allée du Château du Bourgailh / 33600 PESSAC  
n° inscrit de l'ordre des architectes : 074106  
SIRET : 502 885 205 00053

DPC

Dossier édité le  
1 décembre 2022Projets de  
fermes agrivoltaïques  
des Hauts Plateaux  
(ilot 6)Commune d'Arthonnay  
89740Technopole Bordeaux Montesquieu  
1 allée Jean Rostand  
33650 Martillaczone d'implantation  
du projet0 80 mètres  
© IGN-Prise de vue 2020

PC1

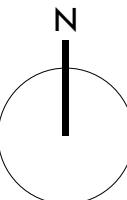
1/3 vue aérienne du terrain au 1/4000

atelier  
ycauYvette Carneiro, architecte DPLG / 15 allée du Château du Bourgailh / 33600 PESSAC / 06 47 81 65 75 / contact@atelierycau.fr  
Inscrite au tableau de l'Ordre des Architectes sous le n° 074106 / Code APE - NAF 7111 Z

Les plans du Permis de Construire sont réalisés uniquement en vue d'une instruction administrative par les services compétents. Ils ne pourront en aucun cas être utilisés pour l'exécution des constructions et aménagements ou se substituer à des plans d'exécution.

CARNIERO Yvette architecte DPLG et urbaniste  
15, allée du Château du Bourgailh / 33600 PESSAC  
Inscrite au tableau de l'Ordre des Architectes sous le n° 074106  
SIRET 502 885 205 00053

DPC

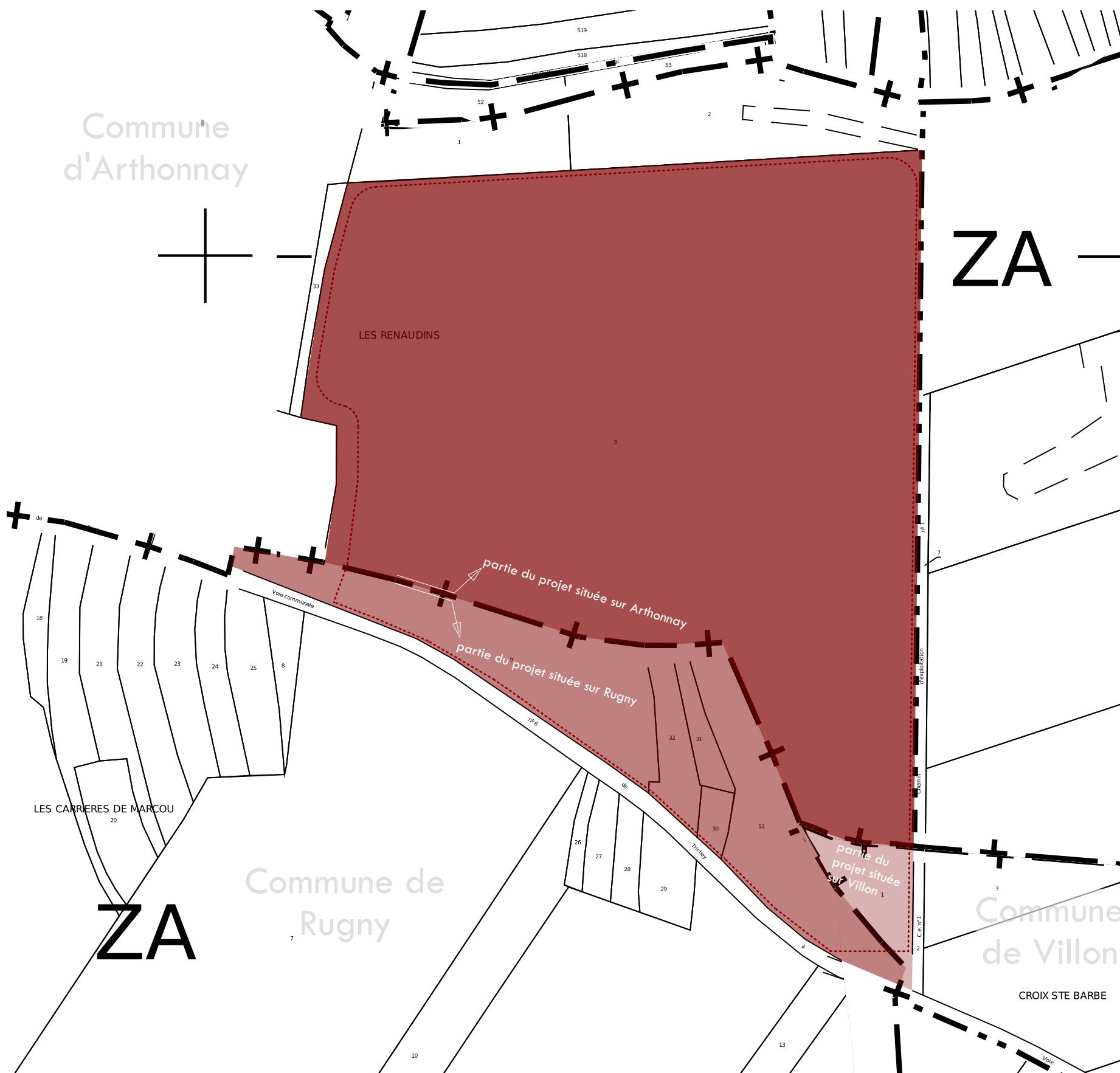
Dossier édité le  
1 décembre 2022Projets de  
fermes agrivoltaïques  
des Hauts Plateaux  
(ilot 6)Commune d'Arthonnay  
89740Technopole Bordeaux Montesquieu  
1 allée Jean Rostand  
33650 Martillac

- parcelle de la zone d'implantation sur Villon
- parcelles de la zone d'implantation sur Rugny
- parcelles de la zone d'implantation sur Arthonnay
- - - zone d'implantation du projet

0 50 mètres  
© cadastre.gouv.fr

PC2

1/4 plan parcellaire au 1/2500

Commune  
d'Arthonnayatelier  
ycauYvette Carneiro, architecte DPLG / 15 allée du Château du Bourgailh / 33600 PESSAC / 06 47 81 65 75 / contact@atelierycau.fr  
Inscrite au tableau de l'Ordre des Architectes sous le n° 074106 / Code APE - NAF 7111 Z

Les plans du Permis de Construire sont réalisés uniquement en vue d'une instruction administrative par les services compétents. Ils ne pourront en aucun cas être utilisés pour l'exécution des constructions et aménagements ou se substituer à des plans d'exécution.

Références cadastrales des parcelles  
d'implantation du projet global (ilot 6) :

section	numero	surface
ZA	32	1872
ZA	31	1063
ZA	30	525
ZA	12	6220
ZA	9	8770
ZA	3	88750
ZA	1	2280
surface total		109480

Références cadastrales des parcelles situées sur  
la commune de Villon :

section	numero	surface
ZA	1	2280
surface total		2280

Références cadastrales des parcelles situées sur  
la commune de Rugny :

section	numero	surface
ZA	32	1872
ZA	31	1063
ZA	30	525
ZA	12	6220
ZA	9	8770
surface total		18450

Références cadastrales des parcelles situées sur  
la commune d'Arthonnay :

section	numero	surface
ZA	3	88750
surface total		88750

atelier  
ycau

CARNEIRO Yvette architecte DPLG et urbaniste  
15, allée du Château du Bourgailh / 33600 PESSAC  
n° ou tableau de l'Ordre des architectes 074106  
SIRET 507 885 205 00083

DPC

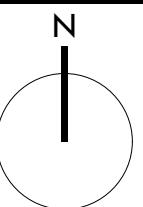
Dossier édité le  
1 décembre 2022

## Projets de fermes agrivoltaïques des Hauts Plateaux (lot 6)

Commune d'Arthonnay  
89740



Technopole Bordeaux Montesquieu  
1 allée Jean Rostand  
33650 Martillac



— — — chemin de randonnée

— talus

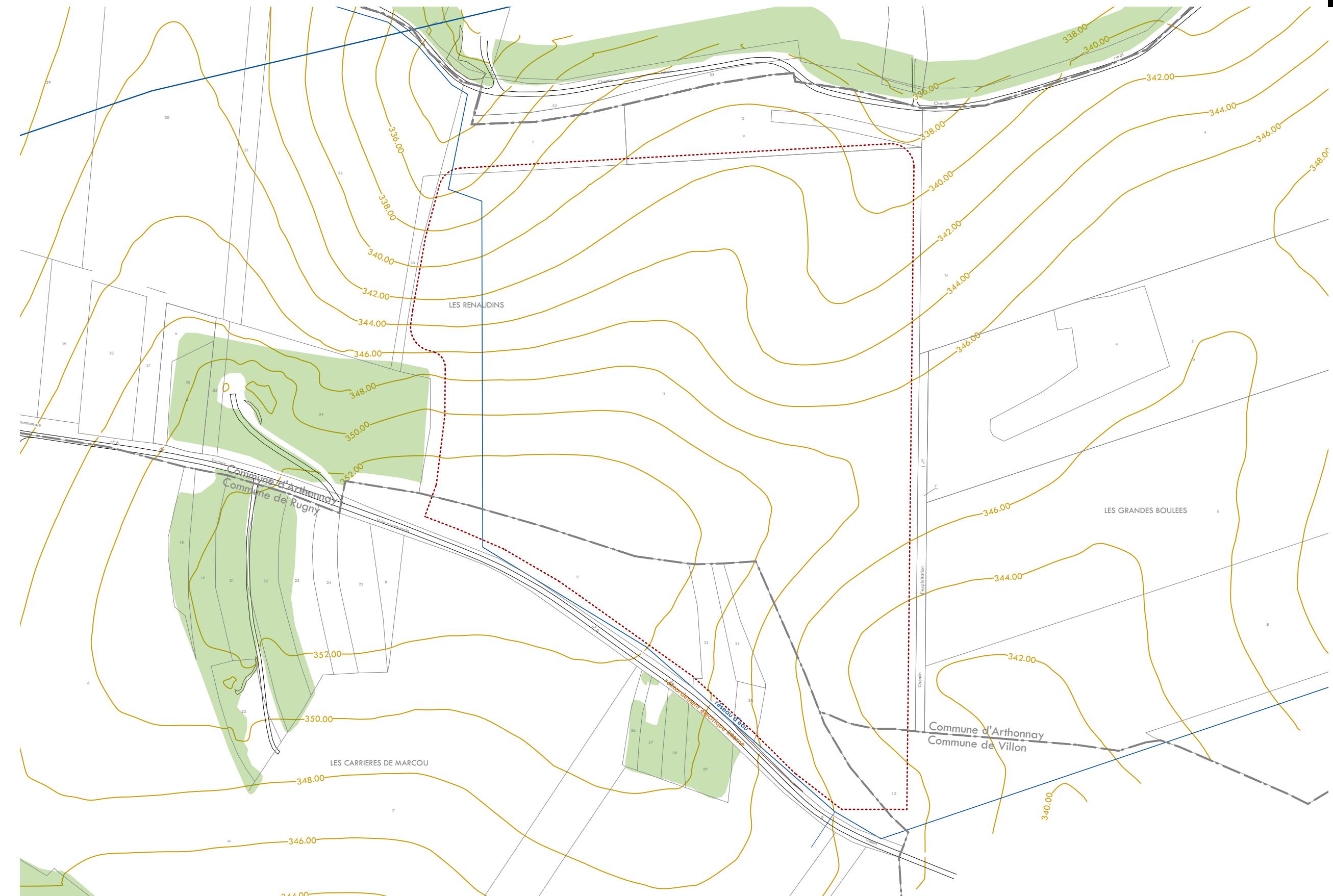
#### trame végétale

— sources

parcels

### zone d'implantation

0 50 mètres



PC2

1/5 plan masse état initial au 1/2500

atelier  
ycau

Yvette Carneiro, architecte DPLG / 15 allée du Château du Bourgailh / 33600 PESSAC / 06 47 81 65 75 / [contact@atelierycau.fr](mailto:contact@atelierycau.fr)  
Inscrite au tableau de l'Ordre des Architectes sous le n° 074106 / Code APE - NAF 7111 Z

**Les plans du Permis de Construire sont réalisés uniquement en vue d'une instruction administrative par les services compétents. Ils ne pourront en aucun cas être utilisés pour l'exécution des constructions et aménagements ou se substituer à des plans d'exécution.**



# Demande de Permis de Construire



Technopole Bordeaux Montesquieu / 1 allée Jean Rostand / 33650 Martillac

## Projets de fermes agrivoltaïques des Hauts Plateaux (Ilôt 6)

Commune d'Arthonnay  
89740

## 2/implantation

2/1 plan masse de la ferme agrivoltaïque  
2/2 coupes sur terrain et la ferme agrivoltaïque  
2/3 coupe de détail

1/2000 PC2  
1/1350 et 1/1000 PC3  
1/300 PC3

Édition du 1 décembre 2022

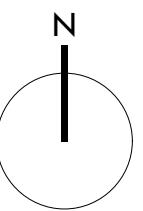
atelier  
ycau

Yvette Carneiro, architecte DPLG / 15 allée du Château du Bourgailh / 33600 PESSAC / 06 47 81 65 75 / [contact@atelierycau.fr](mailto:contact@atelierycau.fr)  
Inscrite au tableau de l'Ordre des Architectes sous le n° 074106 / Code APE - NAF 7111 Z

atelier  
ycau  
CARNEIRO Yvette architecte DPLG en urbanisme  
15, allée du Château du Bourgailh / 33600 Pessac  
n° ou tableau de l'Ordre des Architectes : 074106  
SIRET : 502 885 205.00053

Les plans du Permis de Construire sont réalisés uniquement en vue d'une instruction administrative par les services compétents. Ils ne pourront en aucun cas être utilisés pour l'exécution des constructions et aménagements ou se substituer à des plans d'exécution.

DPC

Dossier édité le  
1 décembre 2022Projets de  
fermes agrivoltaïques  
des Hauts Plateaux  
(Ilôt 6)Commune d'Arthonnay  
89740Technopole Bordeaux Montesquieu  
1 allée Jean Rostand  
33650 Martillac

- parcelles
- réseau d'eau
- portail d'accès au site
- clôture
- PDT poste de transformation
- table photovoltaïque
- trame végétale
- pistes extérieure et intérieure
- HTA local HTA
- local d'exploitation
- raccordement électrique interne

0 50 mètres



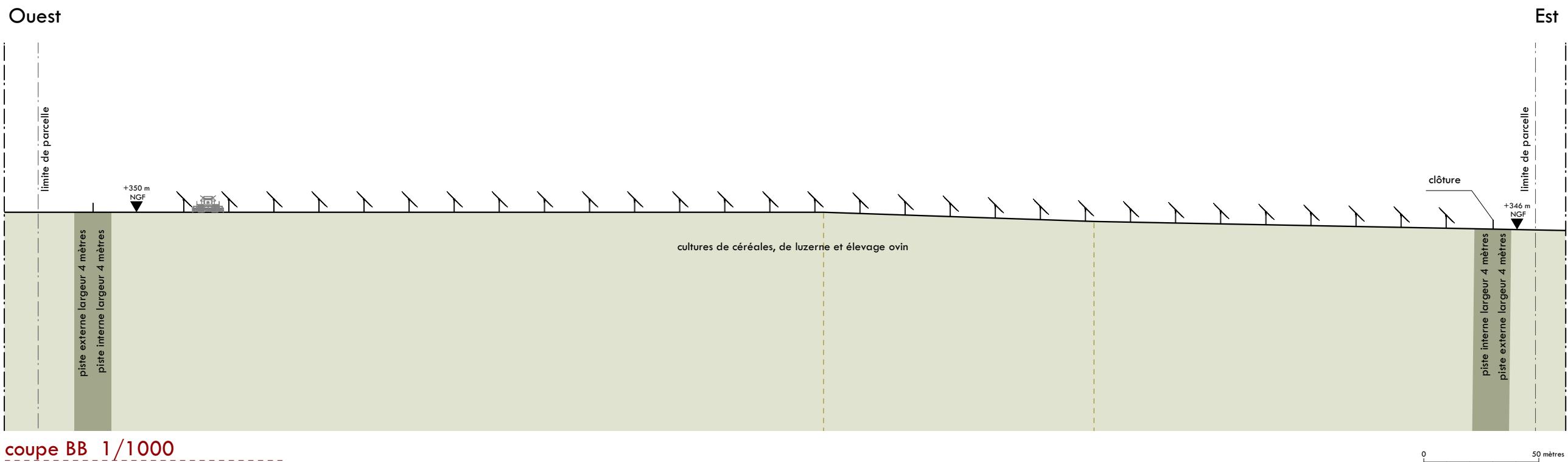
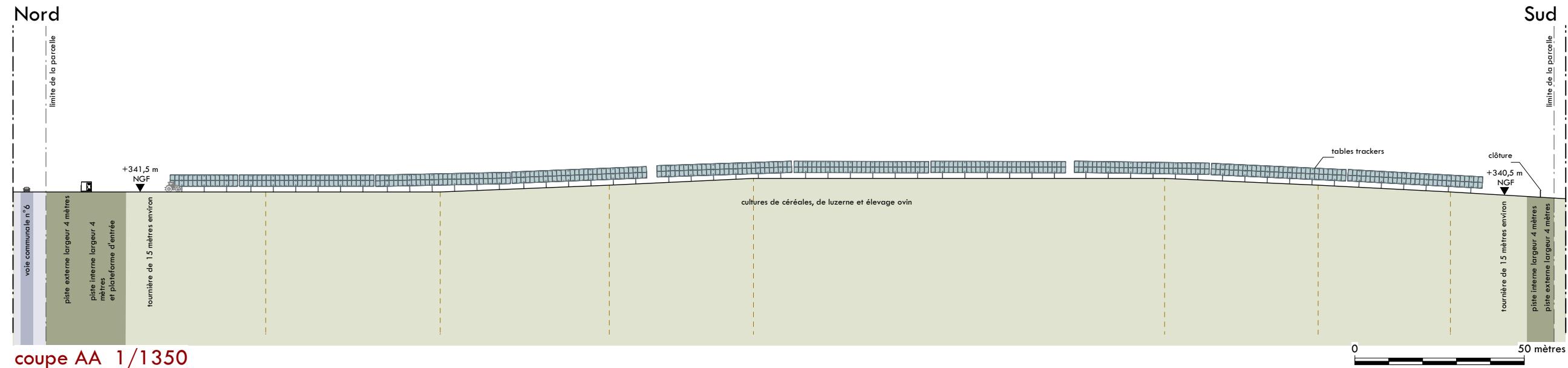
PC2

2/1 plan masse de la ferme agrivoltaïque  
au 1/2000atelier  
ycauYvette Carneiro, architecte DPLG / 15 allée du Château du Bourgailh / 33600 PESSAC / 06 47 81 65 75 / contact@atelierycau.fr  
Inscrite au tableau de l'Ordre des Architectes sous le n° 074106 / Code APE - NAF 7111 Z

Les plans du Permis de Construire sont réalisés uniquement en vue d'une instruction administrative par les services compétents. Ils ne pourront en aucun cas être utilisés pour l'exécution des constructions et aménagements ou se substituer à des plans d'exécution.

CARNIERO Yvette architecte DPLG et urbaniste  
15, allée du Château du Bourgailh / 33600 PESSAC  
n° d'inscription de l'ordre des architectes : 07 41 06  
SIRET : 502 885 205 00053

DPC

Dossier édité le  
1 décembre 2022Projets de  
fermes agrivoltaïques  
des Hauts Plateaux  
(lot 6)Commune d'Arthonnay  
89740Technopole Bordeaux Montesquieu  
1 allée Jean Rostand  
33650 Martillac2/2 coupes sur le terrain et la ferme  
agrivoltaïqueatelier  
ycauYvette Carneiro, architecte DPLG / 15 allée du Château du Bourgailh / 33600 PESSAC / 06 47 81 65 75 / contact@atelierycau.fr  
Inscrite au tableau de l'Ordre des Architectes sous le n° 074106 / Code APE - NAF 7111 Zatelier  
ycau  
CARNIERO Yvette architecte DPLG et urbaniste  
15, allée du Château du Bourgailh / 33600 Pessac  
n° ou tableau de l'Ordre des Architectes 074106  
SIRET 502 885 205 00083

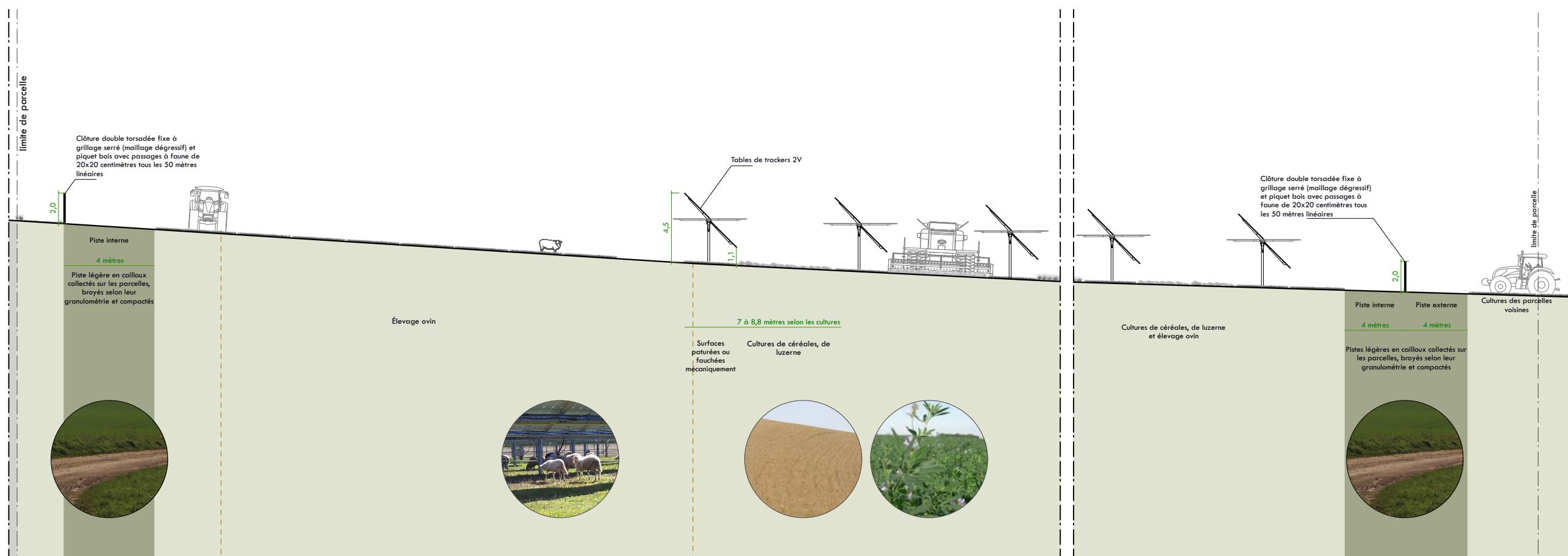
Les plans du Permis de Construire sont réalisés uniquement en vue d'une instruction administrative par les services compétents. Ils ne pourront en aucun cas être utilisés pour l'exécution des constructions et aménagements ou se substituer à des plans d'exécution.

PC3

DPC

Dossier édité le  
1 décembre 2022Projets de  
fermes agrivoltaïques  
des Hauts Plateaux  
(ilot 6)Commune d'Arthonnay  
89740Technopole Bordeaux Montesquieu  
1 allée Jean Rostand  
33650 Martillac

Localisation du détail



0 8 mètres

PC3

2/3 coupe de détail au 1/300

atelier  
ycauYvette Carneiro, architecte DPLG / 15 allée du Château du Bourgailh / 33600 PESSAC / 06 47 81 65 75 / contact@atelierycau.fr  
Inscrite au tableau de l'Ordre des Architectes sous le n° 074106 / Code APE - NAF 7111 Z

Les plans du Permis de Construire sont réalisés uniquement en vue d'une instruction administrative par les services compétents. Ils ne pourront en aucun cas être utilisés pour l'exécution des constructions et aménagements ou se substituer à des plans d'exécution.

CARNIERO Yvette architecte DPLG et urbaniste  
15, allée du Château du Bourgailh / 33600 PESSAC  
n° ou tableau de l'Ordre des Architectes 074106  
SIRET 507 885 205 00083



# Demande de Permis de Construire



Technopole Bordeaux Montesquieu / 1 allée Jean Rostand / 33650 Martillac

## Projets de fermes agrivoltaïques des Hauts Plateaux (Ilôt 6)

Commune d'Arthonnay  
89740

### 3/détails

3/1 plan et façades d'un poste de transformation	1/100	PC5
3/2 plan et façades de détail du local HTA	1/100	PC5
3/3 plan et façades de détail du local d'exploitation	1/75	PC5
3/4 plan de détail des tables	1/250	PC5
3/5 plan de détail sur l'entrée de la ferme agrivoltaïque	1/250	PC5

Édition du 1 décembre 2022

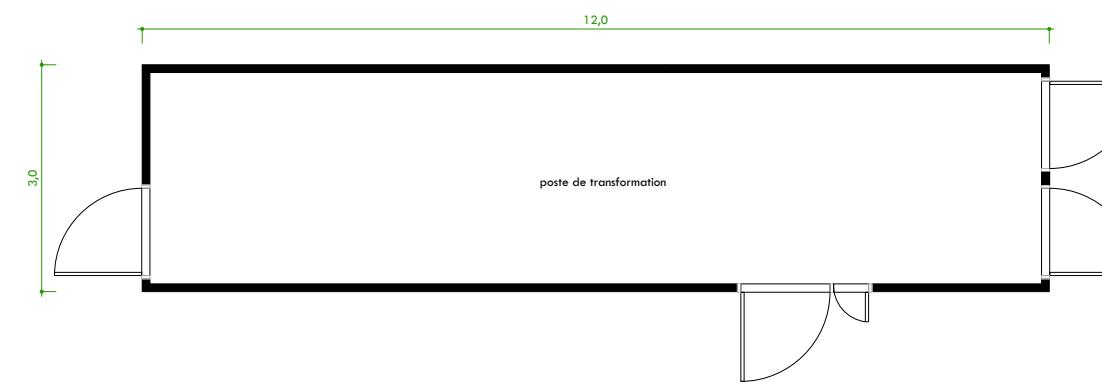
atelier  
ycau

Yvette Carneiro, architecte DPLG / 15 allée du Château du Bourgailh / 33600 PESSAC / 06 47 81 65 75 / [contact@atelierycau.fr](mailto:contact@atelierycau.fr)  
Inscrite au tableau de l'Ordre des Architectes sous le n° 074106 / Code APE - NAF 7111 Z

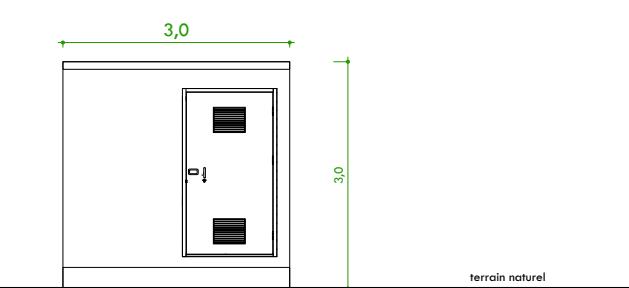
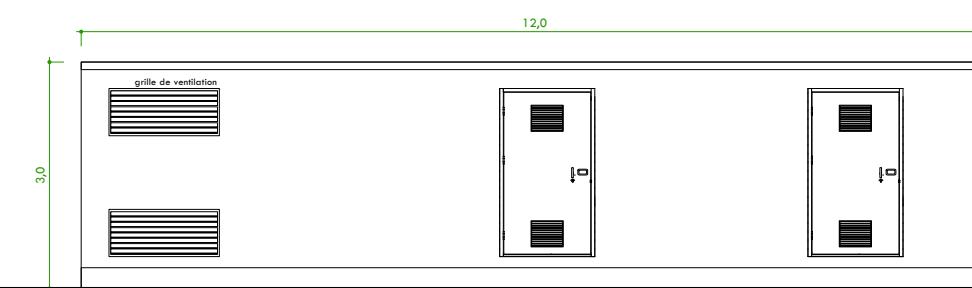
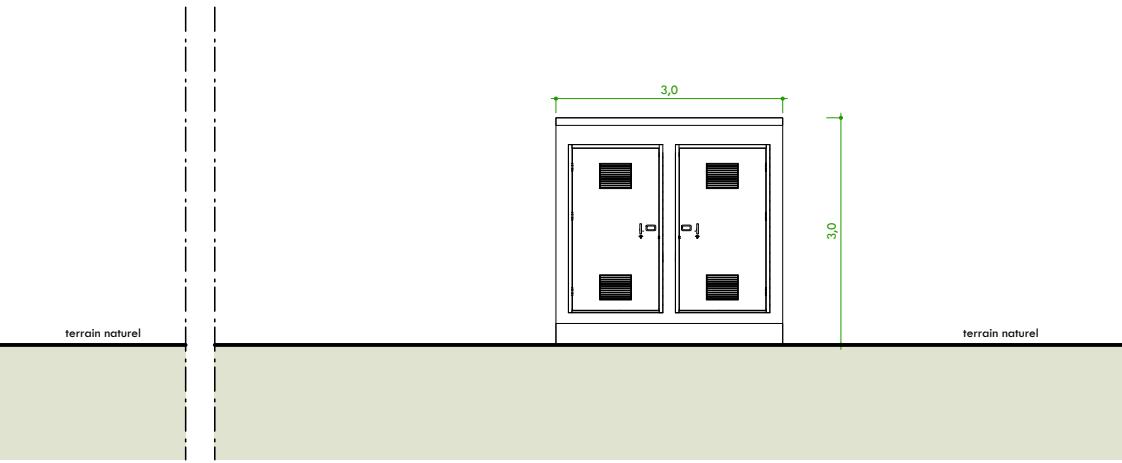
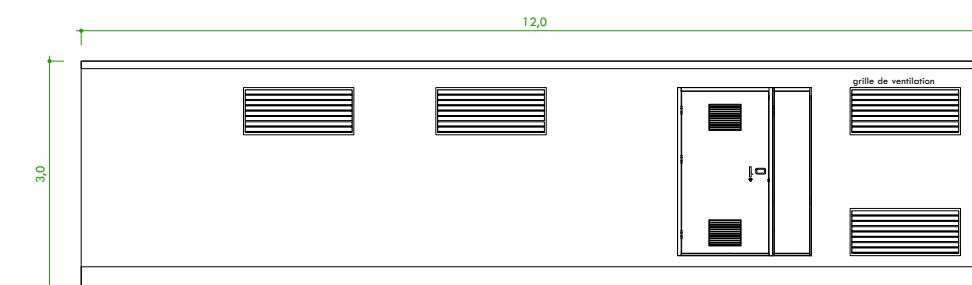
atelier  
ycau  
15, allée du Château du Bourgailh / 33600 Pessac  
n° oublieuse de l'ordre des architectes 074106  
SIRET 502 885 205.00053

Les plans du Permis de Construire sont réalisés uniquement en vue d'une instruction administrative par les services compétents. Ils ne pourront en aucun cas être utilisés pour l'exécution des constructions et aménagements ou se substituer à des plans d'exécution.

DPC

Dossier édité le  
1 décembre 2022Projets de  
fermes agrivoltaïques  
des Hauts Plateaux  
(ilot 6)Commune d'Arthonnay  
89740Technopole Bordeaux Montesquieu  
1 allée Jean Rostand  
33650 Martillac2 postes de transformation sont implantés sur la commune d'Arthonnay en périphérie  
Ouest de la ferme agrivoltaïque (RAL 8000).

Plan



0 2,5 mètres

Façades avant et arrière

Façades latérales

PC5

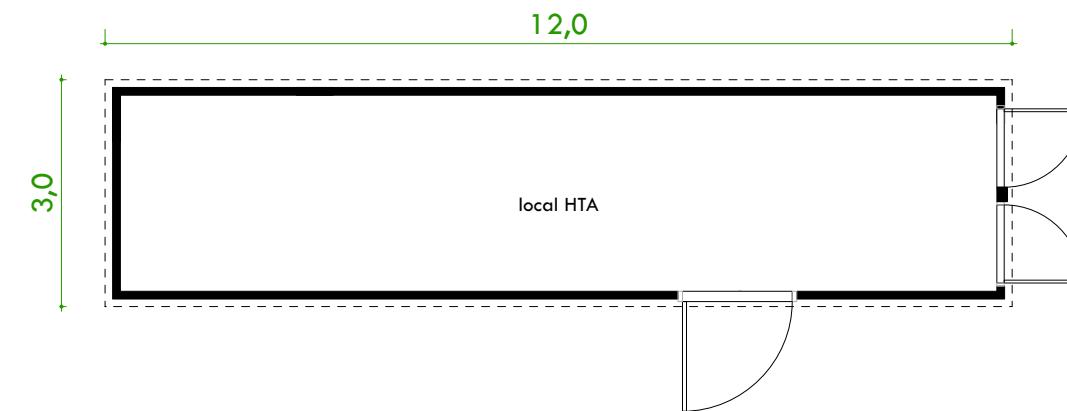
3/1 plan et façades de détail  
des postes de transformation au 1/100atelier  
ycauYvette Carneiro, architecte DPLG / 15 allée du Château du Bourgailh / 33600 PESSAC / 06 47 81 65 75 / contact@atelierycau.fr  
Inscrite au tableau de l'Ordre des Architectes sous le n° 074106 / Code APE - NAF 7111 ZCARNIERO Yvette architecte DPLG et urbaniste  
15, allée du Château du Bourgailh / 33600 PESSAC  
n° ou tableau de l'Ordre des Architectes 074106  
SIRET 507 885 205 00053

Les plans du Permis de Construire sont réalisés uniquement en vue d'une instruction administrative par les services compétents. Ils ne pourront en aucun cas être utilisés pour l'exécution des constructions et aménagements ou se substituer à des plans d'exécution.

DPC

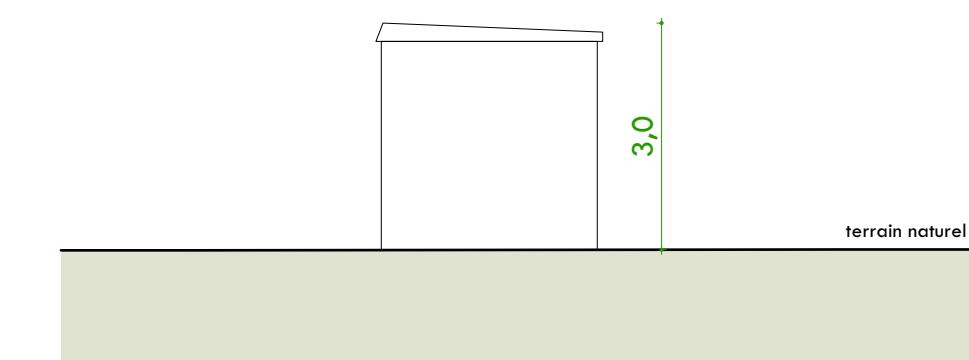
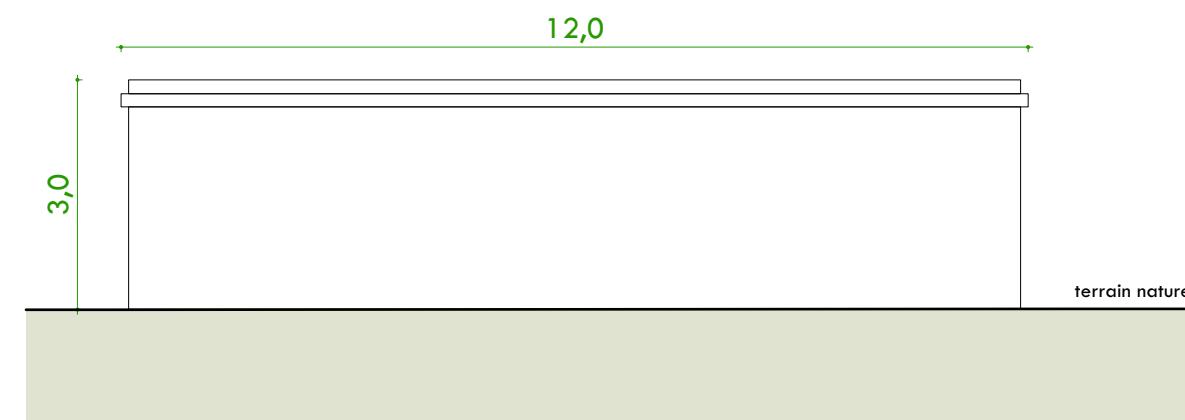
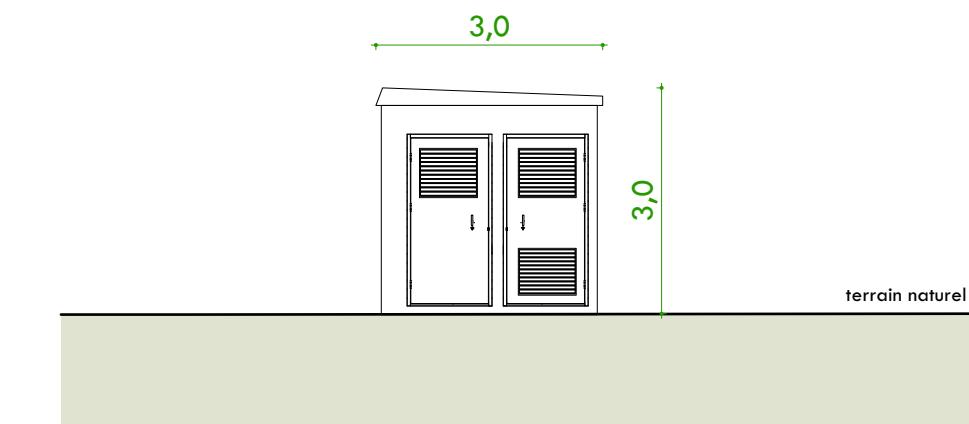
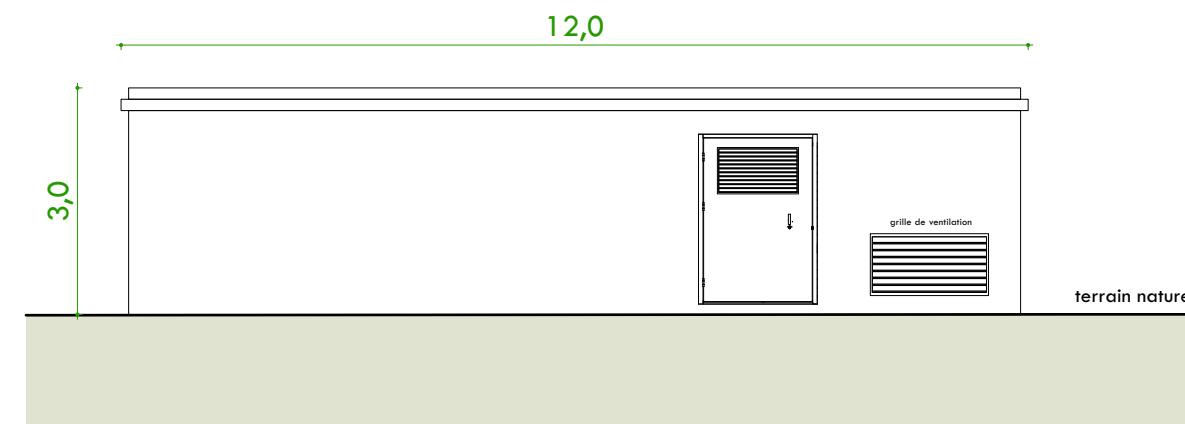
Dossier édité le  
1 décembre 2022Projets de  
fermes agrivoltaïques  
des Hauts Plateaux  
(ilot 6)Commune d'Arthonnay  
89740Technopole Bordeaux Montesquieu  
1 allée Jean Rostand  
33650 Martillac

0 2,5 mètres



1 local HTA bardé de bois est implanté sur la commune de Rugny, au Sud de la ferme agrivoltaïque.

Plan



Façades avant et arrière

Façades latérales

PC5

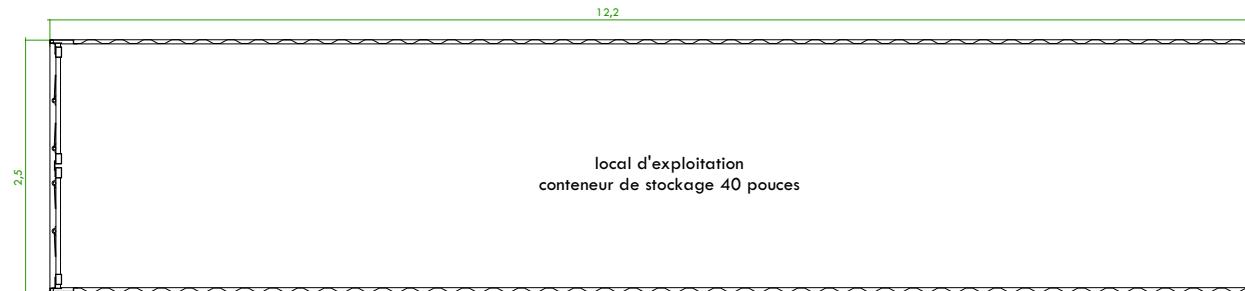
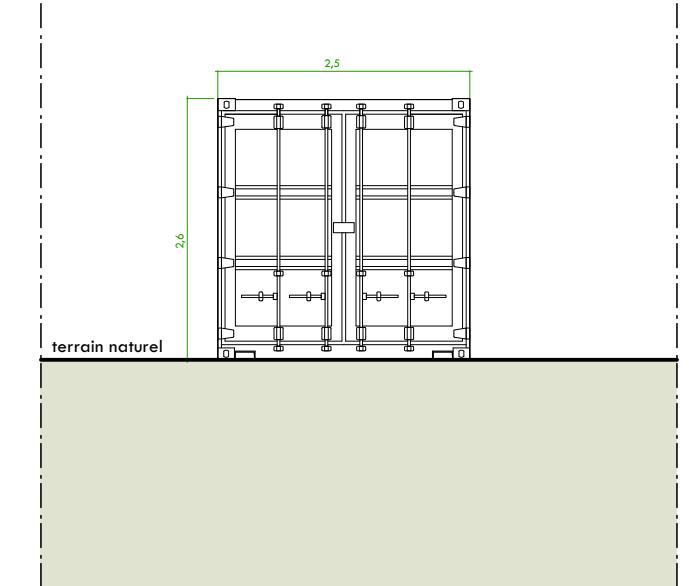
3/2 plan et façades de détail  
du local HTA au 1/100atelier  
ycauYvette Carneiro, architecte DPLG / 15 allée du Château du Bourgailh / 33600 PESSAC / 06 47 81 65 75 / contact@atelierycau.fr  
Inscrite au tableau de l'Ordre des Architectes sous le n° 074106 / Code APE - NAF 7111 ZCARNIERO Yvette architecte DPLG et urbaniste  
15, allée du Château du Bourgailh / 33600 PESSAC  
n° ou tableau de l'Ordre des Architectes 074106  
SIRET 507 885 205 00053

Les plans du Permis de Construire sont réalisés uniquement en vue d'une instruction administrative par les services compétents. Ils ne pourront en aucun cas être utilisés pour l'exécution des constructions et aménagements ou se substituer à des plans d'exécution.

DPC

Dossier édité le  
1 décembre 2022Projets de  
fermes agrivoltaïques  
des Hauts Plateaux  
(Ilot 6)Commune d'Arthonnay  
89740Technopole Bordeaux Montesquieu  
1 allée Jean Rostand  
33650 Martillac

Plan

1 conteneur (RAL 8000) servant de local d'exploitation est  
implanté sur la commune de Rugny, au Sud de la ferme  
agrivoltaïque.

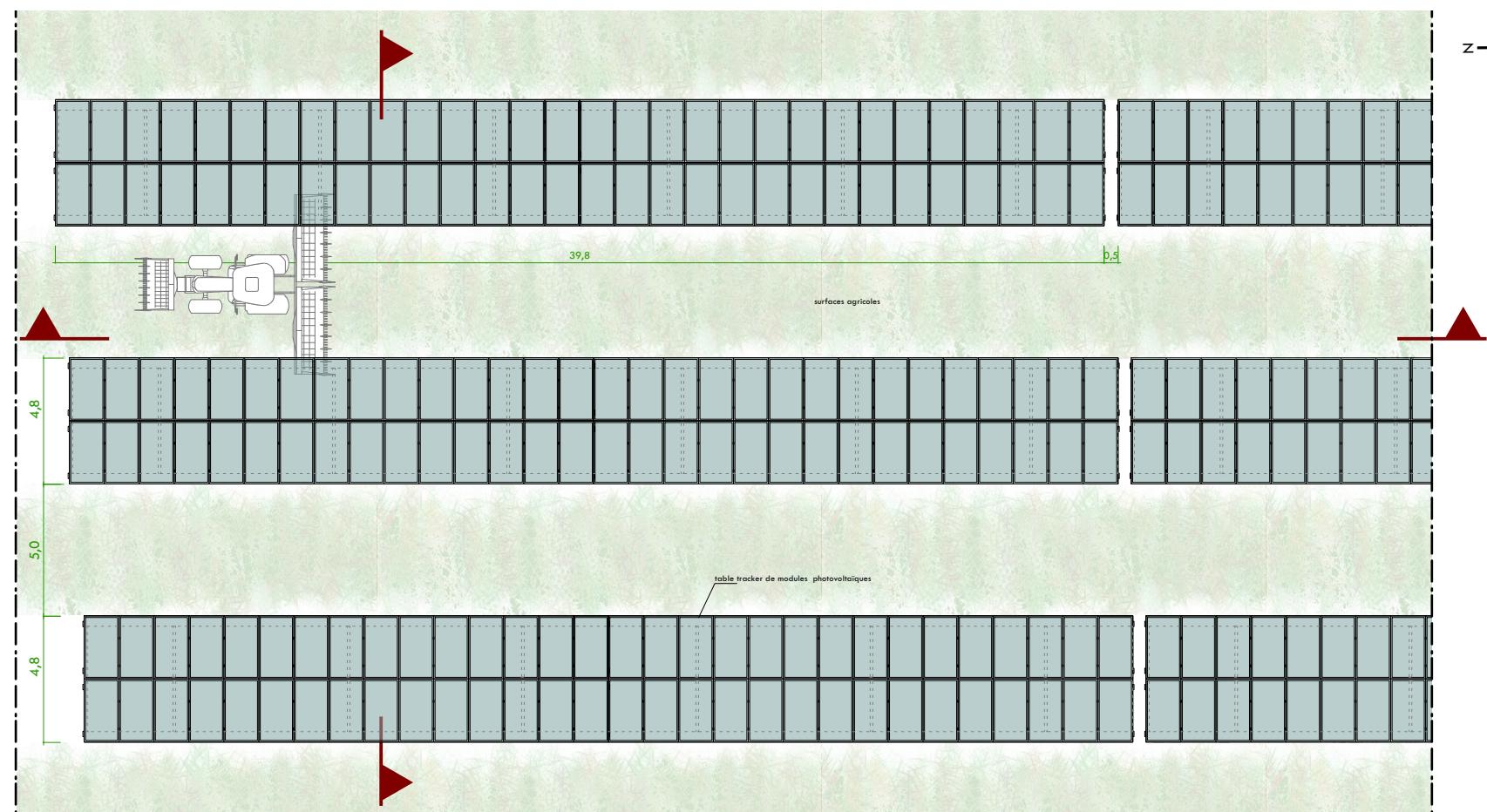
Façades avant et arrière

3/3 plan et façades de détail  
du local d'exploitation au 1/75atelier  
ycauYvette Carneiro, architecte DPLG / 15 allée du Château du Bourgailh / 33600 PESSAC / 06 47 81 65 75 / contact@atelierycau.fr  
Inscrite au tableau de l'Ordre des Architectes sous le n° 074106 / Code APE - NAF 7111 Zatelier  
ycau  
CARNERO Yvette architecte DPLG et urbaniste  
15, allée du Château du Bourgailh / 33600 PESSAC  
n° ou tableau de l'Ordre des Architectes : 074106  
SIRET : 502 885 205 00053

Les plans du Permis de Construire sont réalisés uniquement en vue d'une instruction administrative par les services compétents. Ils ne pourront en aucun cas être utilisés pour l'exécution des constructions et aménagements ou se substituer à des plans d'exécution.

PC5

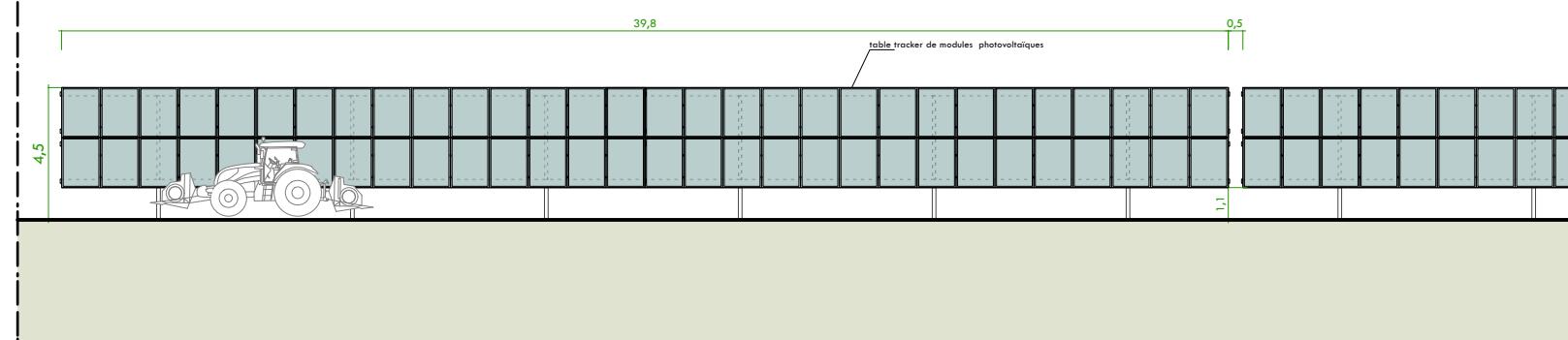
DPC

Dossier édité le  
1 décembre 2022Projets de  
fermes agrivoltaïques  
des Hauts Plateaux  
(ilot 6)Commune d'Arthonnay  
89740Technopole Bordeaux Montesquieu  
1 allée Jean Rostand  
33650 Martillac

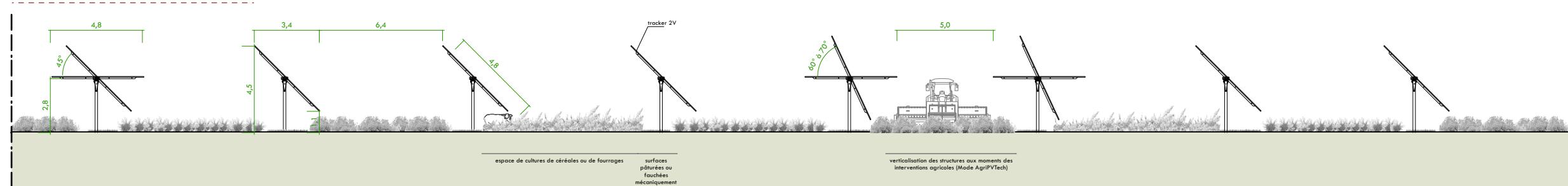
Extrait de plan sur les tables



Localisation du détail



Vue longitudinale sur les tables



0 5 mètres

Vue transversale sur les tables

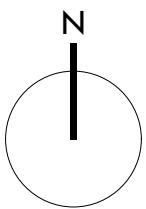
PC5

3/4 plan de détail des tables au 1/250

atelier  
ycauYvette Carneiro, architecte DPLG / 15 allée du Château du Bourgailh / 33600 PESSAC / 06 47 81 65 75 / contact@atelierycau.fr  
Inscrite au tableau de l'Ordre des Architectes sous le n° 074106 / Code APE - NAF 7111 Zatelier  
ycau  
CARNIERO Yvette architecte DPLG et urbaniste  
15, allée du Château du Bourgailh / 33600 PESSAC  
n° ou tableau de l'ordre des architectes : 07 41 06  
SIRET : 507 885 205 00053

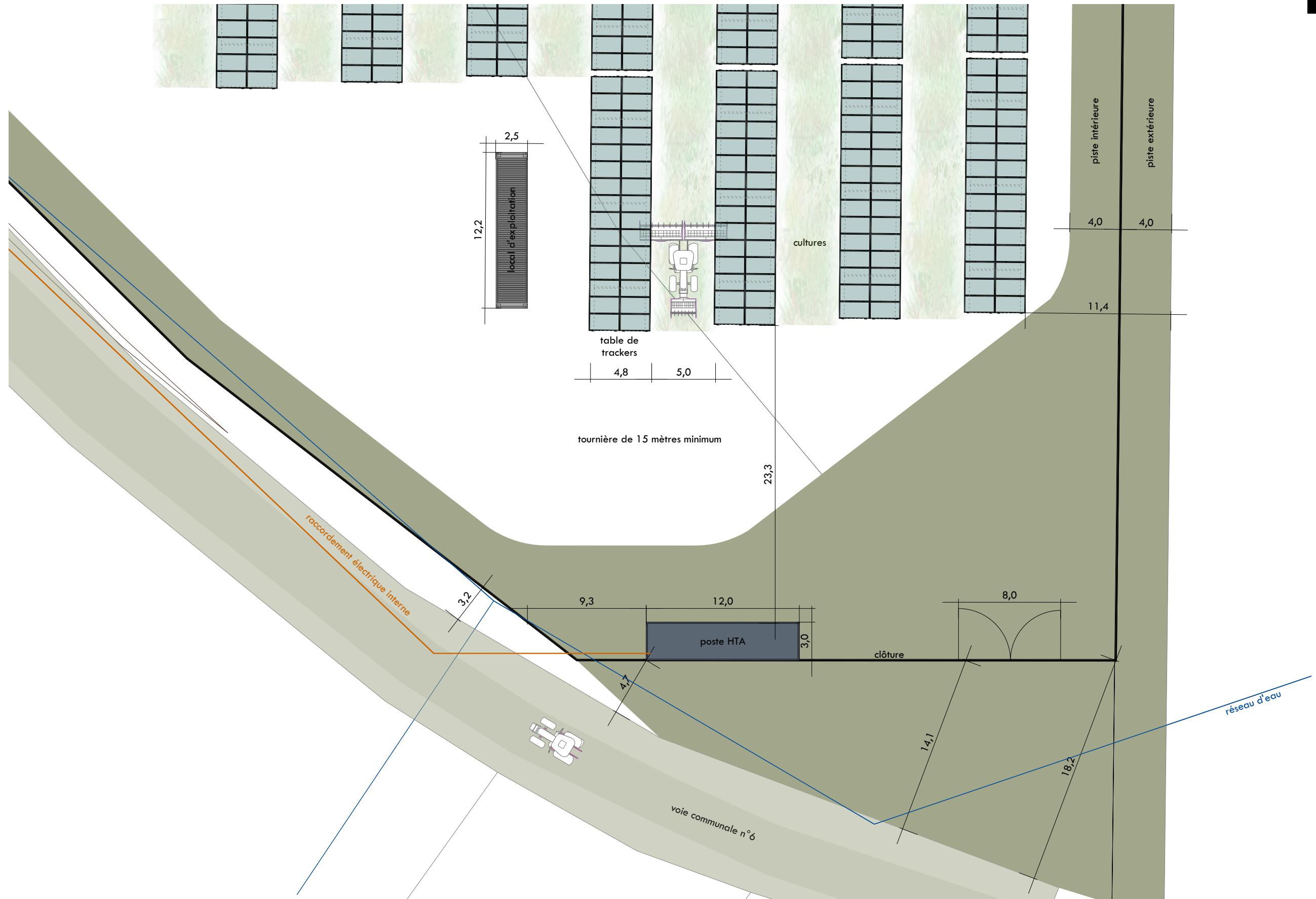
Les plans du Permis de Construire sont réalisés uniquement en vue d'une instruction administrative par les services compétents. Ils ne pourront en aucun cas être utilisés pour l'exécution des constructions et aménagements ou se substituer à des plans d'exécution.

DPC

Dossier édité le  
1 décembre 2022Projets de  
fermes agrivoltaïques  
des Hauts Plateaux  
(ilot 6)Commune d'Arthonnay  
89740Technopole Bordeaux Montesquieu  
1 allée Jean Rostand  
33650 Martillac

- talus
- parcelles
- réseau d'eau
- portail d'accès au site
- clôture
- table photovoltaïque
- pistes extérieure et intérieure
- HTA local HTA
- local d'exploitation
- raccordement électrique interne

0 5 mètres



PC5

3/5 plan de détail sur l'entrée de la ferme  
agrivoltaïque au 1/300atelier  
ycauYvette Carneiro, architecte DPLG / 15 allée du Château du Bourgailh / 33600 PESSAC / 06 47 81 65 75 / contact@atelierycau.fr  
Inscrite au tableau de l'Ordre des Architectes sous le n° 074106 / Code APE - NAF 7111 Z

Les plans du Permis de Construire sont réalisés uniquement en vue d'une instruction administrative par les services compétents. Ils ne pourront en aucun cas être utilisés pour l'exécution des constructions et aménagements ou se substituer à des plans d'exécution.

CARNIERO Yvette architecte DPLG et urbaniste  
15, allée du Château du Bourgailh / 33600 PESSAC  
n° d'ordre de l'Ordre des architectes : 07 41 06  
SIRET : 502 885 205 00053



# Demande de Permis de Construire



Technopole Bordeaux Montesquieu / 1 allée Jean Rostand / 33650 Martillac

## Projets de fermes agrivoltaïques des Hauts Plateaux (Ilot 6)

Commune d'Arthonnay  
89740

### 4/volet paysager

- 4/1 notice paysagère
- 4/2 notice paysagère
- 4/3 vue du site dans son environnement lointain
- 4/4 vues lointaine du site avant et après intégration du projet
- 4/5 vues proche du site avant et après intégration du projet

PC4  
PC4  
PC8  
PC6/PC8  
PC6/PC7

Édition du 1 décembre 2022

atelier  
ycau

Yvette Carneiro, architecte DPLG / 15 allée du Château du Bourgailh / 33600 PESSAC / 06 47 81 65 75 / [contact@atelierycau.fr](mailto:contact@atelierycau.fr)  
Inscrite au tableau de l'Ordre des Architectes sous le n° 074106 / Code APE - NAF 7111 Z

atelier  
ycau  
CARNEIRO Yvette architecte DPLG en urbanisme  
15, allée du Château du Bourgailh / 33600 Pessac  
n° ou tableau de l'Ordre des Architectes : 074106  
SIRET : 502 885 205.00053

Les plans du Permis de Construire sont réalisés uniquement en vue d'une instruction administrative par les services compétents. Ils ne pourront en aucun cas être utilisés pour l'exécution des constructions et aménagements ou se substituer à des plans d'exécution.

Établie d'après l'article R 431-8 du Code de l'Urbanisme

Dossier édité le  
1 décembre 2022

Projets de  
fermes agrivoltaïques  
des Hauts Plateaux  
(Ilot 6)

Commune d'Arthonnay  
89740



Technopole Bordeaux Montesquieu  
1 allée Jean Rostand  
33650 Martillac

## LOCALISATION DU PROJET

Le projet de ferme agrivoltaïque de l'îlot 6 est situé sur les communes d'Arthonnay, Rugny et Villon dans le département de l'Yonne. Ce projet est intégré dans les projets agrivoltaïques des Hauts-Plateaux, qui prend place sur sept communes de l'Yonne (Arthonnay, Quincerot, Melisey, Thorey, Rugny, Trichey, Villon).

Le site se localise à l'Ouest de la commune et du bourg d'Arthonnay, au lieu-dit Les Renaudins.

Le permis de construire porte sur l'installation d'une ferme agrivoltaïque.

Le site présente une occupation agricole.

La commune d'Arthonnay est soumise au règlement national d'urbanisme. Le projet de ferme agrivoltaïque respecte les dispositions réglementaires prévues dans le Code de l'urbanisme.

Parcelles du projet			
Sections	Parcelles	Surfaces	Adresse
ZA	32	1872	Lieu-dit Les Renaudins 89 740 Arthonnay 89 430 Rugny 89 740 Villon
ZA	31	1063	
ZA	30	525	
ZA	12	6220	
ZA	9	8770	
ZA	3	88750	
ZA	1	2280	
Surface totale		109480 m <sup>2</sup>	

Parcelle du projet située sur Arthonnay			
Sections	Parcelles	Surfaces	Adresse
ZA	3	88750	Lieu-dit Les Renaudins
Surface totale		88750 m <sup>2</sup>	89 740 Arthonnay

Parcelle du projet située sur Villon			
Sections	Parcelles	Surfaces	Adresse
ZA	1	2280	Lieu-dit Les Renaudins
Surface totale		2280 m <sup>2</sup>	89 740 Villon

Parcelles du projet située sur Rugny			
Sections	Parcelles	Surfaces	Adresse
ZA	9	8770	Lieu-dit Les Renaudins 89 430 Rugny
ZA	32	1872	
ZA	31	1063	
ZA	30	525	
ZA	12	6220	
Surface totale		18450 m <sup>2</sup>	

## PROJET

La ferme agrivoltaïque se compose de 215 tables, 12450 modules photovoltaïques, 2 postes de transformation, 1 poste HTA (sur la commune de Rugny) et 1 local d'exploitation (sur la commune de Rugny). Il présente une puissance de 8,59 MWc.

Le projet est soumis au Code de l'Urbanisme et plus précisément aux articles L 421-1 et suivants, R 421-1 et suivants.

## ÉTAT INITIAL DU TERRAIN ET DE SES ABORDS, DES CONSTRUCTIONS, DE LA VÉGÉTATION ET DES ÉLÉMENTS PAYSAGERS EXISTANTS

Le site existant présente une topographie avec une faible pente décroissante vers le Nord du site.

Il ne présente aucun élément paysager remarquable localisé sur l'une des parcelles. Un petit boisement borde les parcelles en partie à l'Ouest et au Sud de la future ferme agrivoltaïque.

Le terrain présente une occupation agricole. La culture de céréales y est pratiquée.

Le terrain est desservi par la voie communale n°6 et le chemin d'exploitation n°1 qui bordent les limites Sud et Est du projet.

Les parcelles mitoyennes sont occupées par des cultures.



Occupation du site

Dossier édité le  
1 décembre 2022

Projets de  
fermes agrivoltaïques  
des Hauts Plateaux  
(ilot 6)

Commune d'Arthonnay  
89740



Technopole Bordeaux Montesquieu  
1 allée Jean Rostand  
33650 Martillac



Poste de transformation



Clôture en acier torsadé à mailles dégressives et piquets bois



Citerne



Pistes à partir de cailloux collectés sur les parcelles

## PARTIS RETENUS POUR ASSURER L'INSERTION DU PROJET DANS SON ENVIRONNEMENT ET LA PRISE EN COMPTE DES PAYSAGES

### Aménagement du terrain, modifications et suppressions

Les aménagements nécessaires au projet de ferme agrivoltaïque conservent les éléments hydrographiques et topographiques du site (fossés existants). Aucun terrassement ni abattage d'arbre n'est nécessaire pour l'implantation du projet. Aucun défrichement n'est nécessaire pour permettre l'implantation du projet.

### Implantation, organisation, composition et volume des constructions nouvelles

Le projet prévoit l'installation de panneaux photovoltaïques et des aménagements de voiries desservant la ferme agrivoltaïque. Les constructions réalisées sont :

- 2 postes de transformations nécessaires à l'exploitation de la ferme agrivoltaïque (sur la commune d'Arthonnay),
- 1 local technique HTA (sur la commune de Rugny),
- 1 local d'exploitation (sur la commune de Rugny).

Les installations sont implantées à l'intérieur des clôtures.

Les installations sont aisément accessibles par les services de secours et par les techniciens. Elles disposent des organes de coupures d'urgence de la ferme agrivoltaïque afin de permettre la coupure en cas d'intervention des services de secours.

Des nivelllements légers et ponctuels pourront être nécessaires pour l'implantation de ces installations.

### Traitements des constructions, clôtures, végétation et aménagements situés en limites de terrain

La ferme agrivoltaïque est ceinte par une clôture de 2 mètres de hauteur. Elle préserve l'intégrité des ouvrages contre les intrusions, dégradations et vols. La finition de l'ensemble sera soignée.

Le revêtement des pistes sera constitué de cailloux collectés sur les parcelles, broyés selon leur granulométrie et suffisamment compactés pour être maintenu carrossable toute l'année par des engins agricoles, des véhicules d'exploitation des installations électriques et des engins de secours. Le terrain naturel sera maintenu dans le reste du site.

Une clôture sera mise en place autour de la ferme agrivoltaïque, afin de la protéger des intrus, des animaux et également, de protéger les personnes des dangers liés aux installations électriques. Cette clôture sera haute de 2 mètres hors sol et munie d'un grillage enterré, en acier double torsadé de coloris gris à mailles dégressives, avec de grandes mailles en haut et des mailles de plus en plus serrées sur la partie basse pour éviter que les moutons se coincent la tête. Il est fixé sur des piquets en bois.

Plusieurs portails en acier de coloris gris (RAL 7005) d'une largeur de 8 mètres permettent l'accès au projet.

### Matériaux et couleurs des constructions

Les postes techniques seront de type préfabriqué. Les façades des postes de transformation seront en acier coloris gris (RAL 8000). Le local d'exploitation sera également de coloris gris (RAL 8000). Les façades du local HTA sera badée de Bois.

La ferme agrivoltaïque en elle-même sera composée de modules assemblés sur des structures métalliques pour constituer des tables. La table est ancrée au sol par l'intermédiaire de pieux battus.

### Aménagements paysagers

Le projet prévoit la culture de céréales et de luzerne entre les rangées de tables. Un cheptel d'ovin pourra également occuper le site.

La clôture comporte des passages à faune de 20x20 centimètres tous les 50 mètres linéaires.

### Organisation et aménagement des accès au terrain, aux constructions et aux aires de stationnement

La piste périphérique interne et les allées agricoles permettent de desservir la ferme agrivoltaïque.

Trois portails permettent d'accéder au site, dont un sur la commune de Villon et un sur la commune de Rugny.

Une plateforme est aménagée à l'entrée de l'ilot, permettant le stationnement d'engins pour des opérations de maintenance ou agricoles.

Le projet ne nécessite pas la présence de personnel permanent, car il est supervisé et surveillé à distance. Les téléopérateurs déclenchent des interventions selon les désordres constatés. L'ouvrage fait l'objet d'une maintenance préventive régulière.

### Aménagements répondant aux préconisations pour la protection de la forêt contre les incendies

Les préconisations du SDIS sont respectées afin de limiter le risque de propagation d'éventuels incendies depuis le projet vers les milieux environnents, et vice-versa. 1 citerne à incendie est installée à proximité du site et hors périmètre du projet. Elle est implantée à plus de 10 mètres de tout matériel électrique.

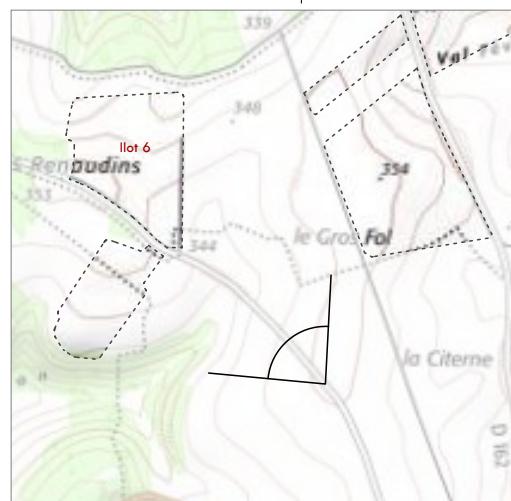
Dossier édité le  
1 décembre 2022

## Projets de fermes agrivoltaïques des Hauts Plateaux (ilot 6)

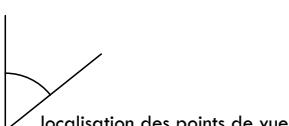
Commune d'Arthonnay  
89740



Technopole Bordeaux Montesquieu  
1 allée Jean Rostand  
33650 Martillac



## Localisation du point de vue



PC8



## 4/3 vue du site dans son environnement lointain avant projet

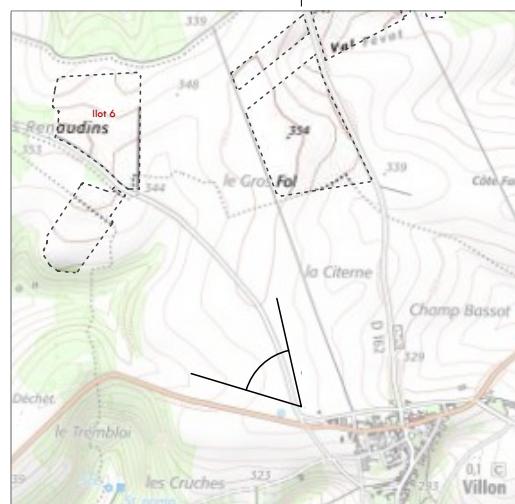
atelier  
yc&<sup>a</sup>

Yvette Carneiro, architecte DPLG / 15 allée du Château du Bourgailh / 33600 PESSAC / 06 47 81 65 75 / [contact@atelierycau.fr](mailto:contact@atelierycau.fr)  
Inscrite au tableau de l'Ordre des Architectes sous le n° 074106 / Code APE - NAF 7111 Z

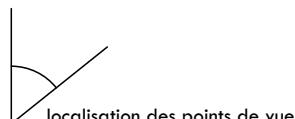
**Les plans du Permis de Construire sont réalisés uniquement en vue d'une instruction administrative par les services compétents. Ils ne pourront en aucun cas être utilisés pour l'exécution des constructions et aménagements ou se substituer à des plans d'exécution.**

atelier | CARNEIRO Yvette architecte DPLG et urbaniste  
15, allée du Château du Bourgailh | 33600 Pessac  
n°ou tableau de l'ordre des architectes: 07 41 06  
SIRET 1 502 885 205.00083

DPC

Dossier édité le  
1 décembre 2022Projets de  
fermes agrivoltaïques  
des Hauts Plateaux  
(Ilot 6)Commune d'Arthonnay  
89740Technopole Bordeaux Montesquieu  
1 allée Jean Rostand  
33650 Martillac

Localisation du point de vue

PC6  
PC8

Vue 3 du site avant intégration du projet



Vue 3 du site après intégration du projet

atelier  
ycauYvette Carneiro, architecte DPLG / 15 allée du Château du Bourgailh / 33600 PESSAC / 06 47 81 65 75 / contact@atelierycau.fr  
Inscrite au tableau de l'Ordre des Architectes sous le n° 074106 / Code APE - NAF 7111 Zatelier  
ycau  
CARNIERO Yvette architecte DPLG et urbaniste  
15, allée du Château du Bourgailh / 33600 PESSAC  
n° ou tableau de l'Ordre des Architectes 074106  
SIRET 507 885 205 000534/4 vues du site dans son environnement  
lointain avant et après projet

Les plans du Permis de Construire sont réalisés uniquement en vue d'une instruction administrative par les services compétents. Ils ne pourront en aucun cas être utilisés pour l'exécution des constructions et aménagements ou se substituer à des plans d'exécution.